

Commune de Saint-Sauveur de Bergerac – Compte rendu de la réunion du conseil municipal

L'an deux mil vingt et un, le 27 octobre à 19 heures, le conseil municipal de Saint-Sauveur de Bergerac, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de :

- Monsieur Roland **FRAY**, Maire

Présents : Roland **FRAY**, Pauline **GUIBAL**, Michel **ROUSSEL**, Michelle **JOUSSET**, Michel **LESCOMBE**, Marie-Noëlle **ALEMAN-BOTTO**, Pascale **BEAUPERE**, Cathie **DHENNIN**, Richard **FONTARNEAU**, Stéphane **LAVIGNAC**, Xavier **MALECOT**, Marie-Christine **MAUPART**, Isabelle **NINET**, Christian **SAUVANET**.

Absent excusé : Arnaud **TOURNIER**

Secrétaire : Pauline **GUIBAL**

Le précédent compte-rendu est adopté.

Gestion du personnel

Monsieur le Maire expose la nécessité d'augmenter le temps de travail de Mme Martine FAVAREILLE, adjoint technique. Mme FAVAREILLE étant actuellement à 30 heures hebdomadaires, passerait à 35 heures à compter du 01 janvier 2022.

Le conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition et autorise la saisine du comité technique du Centre de Gestion de la Dordogne pour avis.

Service Irrigation

Monsieur le Maire présente au conseil un titre irrécouvrable de 22,42 €. Le conseil municipal accepte l'admission en non-valeur de cette créance.

Arrivée de Monsieur Arnaud TOURNIER à 19 heures 30.

QUESTIONS DIVERSES

Pauline GUIBAL fait un compte-rendu du conseil d'école du RPI Lamonzie-Montastruc-Saint Sauveur

111 élèves sont inscrits dans le RPI.

Un problème est signalé à l'école de Lamonzie-Montastruc, une salle est trop exigüe pour recevoir les petits qui sont nombreux.

Madame MORALES, directrice de l'école de Saint Sauveur prévoit de faire un marché de Noël le vendredi 10 décembre 2021 à la salle des fêtes de Saint Sauveur.

Un panneau d'affichage pour les associations, fabriqué par les élèves de Stéphane LAVIGNAC au lycée des métiers à Bergerac, sera placé sur le parking municipal.

Michelle JOUSSET rend compte d'une réunion du CIAS (Comité intercommunal d'action sociale).

La participation de chaque commune pourrait être augmentée de 50 centimes par habitant, soit passer de 10.25 € à 10.75 €. Par solidarité, Monsieur le Maire est favorable. La décision sera prise en début d'année 2022.

Le CIAS rencontre un problème de recrutement de personnel.

Le plan mercredi pour les enfants du RPI est très apprécié. Pour une vingtaine d'enfants, la programmation est très variée. Les parents sont ravis de cette mise en place.

Michel LESCOMBE signale que le 11 novembre 2021 une cérémonie aura lieu au monument aux morts de Saint Sauveur à 11 h 30.

Il informe qu'une solution a été trouvée pour stocker les tapis de sport des élèves dans la grande salle de l'ancienne école.

Christian SAUVANET informe que des travaux ont été réalisés dans les vestiaires du terrain de football. Des matchs ont eu lieu les 16 et 17 octobre. Les locaux doivent être rendus propres. D'autres travaux seront à prévoir.

Il signale que les travaux prévus en 2021 ont été réalisés.

Pascale BEAUPERE indique que des miroirs doivent être changés dans le bourg.

Fin de la séance à 20 h 15.